

[®]
Dayton



Caissons d'extraction et de soufflage muraux

**Modèles 1AHB6 à 1AHB9, 1AHD1 à
1AHD7, 1AJA7 à 1AJA9, 1AJB1,
1RBD8, 6LFC2A à 6LFC5A**



Dayton

LIRE ET CONSERVER CES INSTRUCTIONS.

IL FAUT LES LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE COMMENCER À ASSEMBLER, INSTALLER, FAIRE FONCTIONNER OU ENTRETENIR L'APPAREIL DÉCRIT.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER AUTRUI, OBSERVER TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ. NÉGLIGER D'APPLIQUER CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER DES BLESSURES ET/OU DES DOMMAGES MATÉRIELS! CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE.

SE REPORTER AU DOS DE LA PRÉSENTE BROCHURE POUR LES INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE DAYTON ET D'AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES.

N° de modèle : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

*Brochure 5S6827 / Imprimé aux États-Unis
04632 Version 1 11/2014*

**© 2006 - 2014 Dayton Electric Manufacturing Co.
Tous droits réservés**

AVANT DE COMMENCER

AVERTISSEMENT

La pose, le dépannage et le remplacement de pièces doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié.



Alimentation électrique :

- La compatibilité de l'intensité et la tension nominales du moteur avec l'alimentation électrique doit être vérifiée avant le raccordement électrique définitif. Le câblage doit être conforme aux normes en vigueur.



Outillage nécessaire :

- Vis de fixation (8)
- Pâte d'étanchéité ou mastic
- Tachymètre

Accessoires conseillés :

- Sectionneur NEMA 1 (1H400, 1H401) / NEMA 4 (1H408, 1H409)
- Coiffe de protection (1WBV9, 1WBW1 à 1WBW5)

DÉBALLAGE



Contenu :

- Trousse de visserie (1)
- Cornière de fixation (4)
- Caisson de ventilation mural Dayton® (1)
- Manuel d'utilisation et de pièces détachées (1)



Contrôler :

- Après avoir déballé l'appareil, vérifier l'absence de tout dommage éventuellement causé par le transport. Vérifier qu'il n'y a pas de pièces desserrées, manquantes ou endommagées. Les réclamations pour dommages dus au transport sont à adresser au transporteur.
- Trouver la trousse de visserie et les cornières de fixation attachées au bâti du moteur. Déposer la grille d'admission pour y accéder.
- Vérifier que les boulons, vis, vis de calage, etc. ne se sont pas desserrés durant le transport. Resserrer le cas échéant. Actionner l'hélice à la main pour s'assurer qu'elle tourne librement.



- Voir les instructions générales de sécurité à la page 2 et les rubriques « Avertissement » et « Attention » comme sur l'illustration.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ

Les ventilateurs sont homologués UL/cUL Sujet 705.

REMARQUE : La transmission se fait par une poulie moteur à pas variable permettant de réduire le régime du ventilateur d'un maximum de 25% en fonction du volume d'air requis.

⚠ DANGER *Ne pas dépendre d'un interrupteur comme unique moyen de coupure de l'alimentation lors de l'installation ou de l'entretien de l'appareil. Pour écarter les risques de blessure grave, veiller à toujours débrancher, verrouiller et étiqueter la source de courant avant l'installation ou l'entretien. Le moteur peut redémarrer soudainement après le déclenchement de la protection thermique. Ne pas toucher le moteur en marche, il peut être assez chaud pour causer des lésions.*

⚠ DANGER *Ne pas placer de parties du corps ni d'objets dans le ventilateur, les ouvertures du moteur ou l'entraînement si l'appareil est raccordé à une source de courant.*

⚠ AVERTISSEMENT *Ne pas utiliser ce matériel dans des atmosphères explosives.*

1. Lire et respecter toutes les instructions et marques de mise en garde. S'assurer que la source d'alimentation est conforme aux exigences pour le matériel et à la réglementation en vigueur.
2. Les ventilateurs doivent être assemblés, posés et entretenus par un technicien qualifié. Confier tous les travaux d'électricité à un électricien qualifié.
3. Respecter tous les codes d'électricité et de sécurité en vigueur aux États-Unis et au Canada, ainsi que le National Electrical Code (NEC) et l'Occupational Safety and Health Act (OSHA) aux États-Unis. Mettre le moteur à la terre conformément à l'Article 250 (mise à la terre) du NEC. Au Canada, respecter le Code canadien de l'électricité.
4. La bonne rotation de l'hélice est essentielle. Elle doit tourner librement sans heurter ni frotter le venturi.
5. L'appareil doit être correctement et solidement relié à la terre.
6. Ne pas faire tourner l'hélice plus vite que le régime maximal indiqué dans le catalogue. Les réglages de la vitesse de la turbine ont un effet notable sur la charge du moteur. Si la vitesse de rotation de la turbine est modifiée, contrôler l'intensité de courant du moteur pour s'assurer qu'elle ne dépasse pas l'intensité nominale figurant sur la plaque signalétique du moteur.
7. Ne pas plier le câble d'alimentation ni le laisser venir au contact d'objets coupants, d'huile, de graisse, de surfaces chaudes ou de produits chimiques. Changer immédiatement tout cordon endommagé.

⚠ ATTENTION *Pour réduire le risque de blessure corporelle, respecter ce qui suit :*

L'OSHA exige des protections agréées OSHA lorsque l'appareil est posé à moins de 2,1 m (7 pi) du niveau du sol ou de travail.

Les normes UL/cUL exigent des protections agréées OSHA lorsque l'appareil est posé à moins de 2,4 m (8 pi) du niveau du sol ou de travail.

CARACTÉRISTIQUES

Temp. ambiante max.	40 °C
Orientation de pose	Vertical
Matériau du caisson	Acier galvanisé
Type de turbine	Aluminium, centrifuge à inclinaison arrière
Comprend	Cornières de fixation murales
Conformité réglementaire	UL/cUL 705, AMCA Son et air

Dimensions (cm)

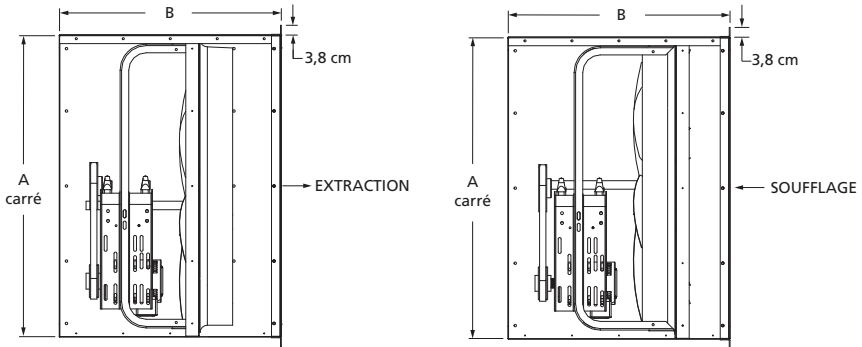


Figure 1

	1AHB6 1AHB7 1AJA7	1AHB8 1AHB9 1AJA8	1AHD1 1AHD2 1AJA9	1AHD3 1AHD4 6LFC2A 6LFC3A	1AHD5 1AHD6 6LFC4A 6LFC5A 1AJB1	1AHD7 1RBD8
A	71,8	87	102,2	117,5	137,8	153
B	86,7	86,7	87,9	87,9	93	100,6
Nombre de pales	5	5	5	5	5	5
Dia. hélice	61	76,2	91,4	106,7	121,9	137,2
Dia. arbre	1,9	2,5	2,5	3,2	3,2	3,2
Ouverture murale conseillée (carrée)	74,3	89,5	104,8	120	140,3	155,6
Coiffe de protection conseillée	1WBV9	1WBW1	1WBW2	1WBW3	1WBW4	1WBW5

PERFORMANCES

Modèle assemblé	BHP			Sones à 0,25 po SP à 5 pi	Débit d'air (pi ³ /min) à la pression statique indiquée				
	HP	tr/min	maxi		0,00 po	0,125 po	0,25 po	0,375 po	0,50 po

Ventilateurs d'extraction

1AHB6	1/2	765	0,06	8,3	833	754	665	565	408
1AHB8	3/4	651	0,26	12,0	1413	1365	1313	1251	1189
1AHD1	1	534	0,26	12,2	1665	1595	1528	1463	1398
1AHD3	1	422	0,34	14,0	1824	1760	1699	1639	1580
1AHD5	1	354	0,48	16,7	2037	1979	1923	1869	1816

Ventilateurs de soufflage

1AJA7	1/2	778	0,20	13,0	1260	1209	1156	1100	1041
1AJA8	1	720	0,35	13,4	1549	1505	1459	1406	1350

Modèle assemblé	BHP			Sones à 0,25 po SP à 5 pi	Débit d'air (pi ³ /min) à la pression statique indiquée				
	HP	tr/min	maxi		0,00 po	0,125 po	0,25 po	0,375 po	0,50 po

Ventilateurs d'extraction

1AHB7	3/4	877	0,86	21	5796	4950	4165	3020	—
1AHB9	1	717	1,18	24	9408	8131	6633	4431	2070
1AHD2	1-1/2	611	1,73	22	14 148	12 611	10 527	7608	4298
1AHD4	1-1/2	482	1,73	23	16 386	14 520	11 551	7342	4061
6LFC2A	3	608	3,45	24	20 669	19 312	17 640	14 939	11 769
6LFC3A	5	720	5,75	46	24 477	23 361	22 019	20 618	18 044
1AHD6	2	445	2,31	20	23 174	19 870	15 154	11 025	7140
6LFC4A	3	511	3,45	36	26 611	23 913	19 100	15 982	12 511
6LFC5A	5	605	5,75	53	31 506	29 520	26 636	22 194	19 601
1AHD7	5	518	5,53	34	35 881	34 002	31 574	26 743	22 462

Ventilateurs de soufflage

1AJA9	1-1/2	619	1,73	23	13 913	12 435	10 110	6637	—
1AJB1	2	440	2,31	19,5	23 177	19 858	15 591	9701	—
1RBD8	5	520	5,65	31	36 830	34 067	31 251	27 751	23 719

Valeurs certifiées pour une installation de type A : admission libre, refoulement libre. La valeur de puissance (BHP) ne comprend pas les pertes de transmission. Les valeurs indiquées tiennent compte des effets d'une grille pour oiseaux et d'un registre dans le flux d'air. Les données acoustiques indiquées sont des valeurs de sonie exprimées en sones ventilateur à 1,5 m (5 pi) en champ libre hémisphérique calculés selon la norme AMCA 301. Valeurs indiquées pour une installation de type A : niveaux de sonie hémisphérique à l'admission libre.



Dayton Electric Mfg. Co. certifie que les ventilateurs décrits aux présentes sont autorisés à porter le sceau de l'AMCA. Les caractéristiques indiquées ici reposent sur des essais et procédures effectués conformément à la Publication 211 et à la Publication 311 de l'AMCA et répondent aux exigences du programme de certification des caractéristiques de l'AMCA.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

⚠ AVERTISSEMENT

La pose, le dépannage et le remplacement de pièces doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié.

⚠ ATTENTION

Non conseillé pour les installations portables ou mobiles ni pour la pose suspendue au moyen de câbles ou de chaînes.

REMARQUE : Voir le câblage sur la plaque signalétique du moteur. Se reporter aux procédures de pose et de câblage du fabricant de commutateur.

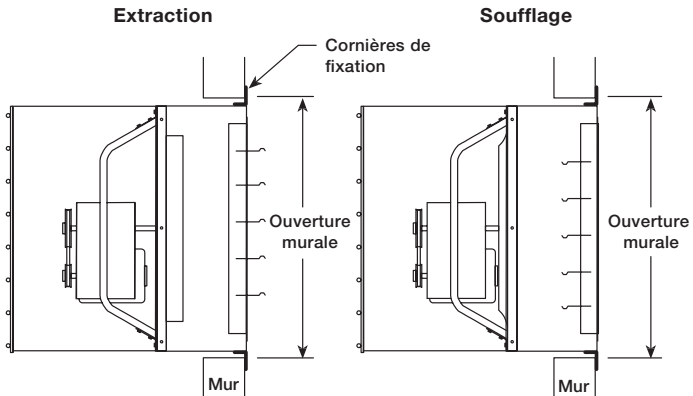


Figure 2

1. Les caissons doivent être posés dans une ouverture de mur rigide à ossature, à un endroit sans obstruction à l'écoulement d'air entrant ou sortant du caisson.
2. Une fois que l'emplacement est choisi, pratiquer une ouverture dans le mur et l'encadrer de manière à avoir un dégagement total de 6 mm à 13 mm autour du caisson. Voir l'ouverture de mur conseillée dans la table des dimensions.
3. L'ossature doit être assez solide pour soutenir le poids du caisson. Le cas échéant, renforcer la structure du mur.
4. La trousse de visserie et les cornières de fixation sont attachées au bâti du moteur. Déposer la grille d'admission pour y accéder.

REMARQUE : La grille peut être pivotée vers le haut ou le bas par la dépose de toutes les vis sauf les deux (2) des coins supérieurs ou inférieurs. Les vis des coins peuvent servir de charnière pour pivoter la grille et la tenir ouverte.

5. Placer le caisson dans l'ouverture ossaturée. Pour assurer une protection maximale contre les intempéries, il est conseillé de projeter le caisson à l'extérieur de l'immeuble aussi peu que possible. Les caissons de soufflage nécessitent une coiffe pour réduire le risque de pénétration d'humidité dans l'immeuble.
6. Attacher quatre (4) cornières de fixation au caisson et à l'ossature du mur. Voir la Figure 2.
 - a. Utiliser les trous pré-perforés de la cornière en guise de gabarit pour percer le caisson.

- b. Boulonner les cornières au caisson avec des boulons de 5/16-18 po et des écrous de 5/16 po, en utilisant chaque trou. N'en omettre aucun.
- c. Les cornières doivent être solidement fixées à l'ossature du mur par de la visserie (non fournie) adaptée à la structure du mur.

REMARQUE : Le caisson doit être placé bien droit dans l'ouverture. Il doit être horizontal ou incliné d'un maximum de 5° vers le bas du côté refoulement.

7. Tout interstice entre le caisson et l'ouverture du mur doit être calfeutré depuis l'extérieur de l'immeuble.

Raccordement électrique



ATTENTION Tous les travaux d'électricité doivent être confiés à un électricien qualifié.



AVERTISSEMENT Pour réduire le risque de choc électrique - ne pas raccorder à un circuit fonctionnant à plus de 150 V par rapport à la terre.

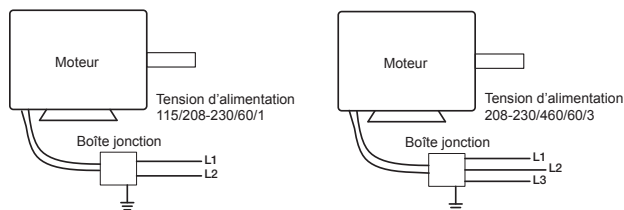


Figure 3

REMARQUE : Voir le câblage sur la plaque signalétique du moteur.

1. Le moteur et la tourelle doivent être solidement reliés à la terre (métal nu) via une masse électrique adaptée, telle qu'une conduite d'eau reliée à la terre ou un circuit de terre.
2. Raccorder l'alimentation électrique du moteur par une méthode de câblage agréée. Les informations de raccordement du moteur figurent sur sa plaque signalétique et sur le couvercle de son boîtier de raccordement. Utiliser des fils de section appropriée pour tous les câblages.

REMARQUE : Le câble du moteur doit être tiré à travers l'enveloppe du caisson par l'un quelconque des trous à défoncer prévus. Utiliser l'œillet fourni pour protéger le câble du moteur sur les arêtes du trou.

3. Avant d'activer le caisson, vérifier qu'il n'y a aucune obstruction ni débris susceptibles d'entraver l'hélice ou les persiennes.
4. Remettre la grille d'admission en place et remonter toutes les vis. Pour éviter d'arracher le filetage, ne pas forcer sur les vis au serrage.
5. L'appareil est prêt à fonctionner.

UTILISATION

1. Avant de démarrer et d'utiliser la nouvelle soufflante Dayton®, vérifier le bon serrage de toute la visserie. En particulier, contrôler les vis de calage des paliers dans le moyeu d'hélice (et des poulies, le cas échéant). En position ARRÊT, ou avant de brancher l'alimentation du ventilateur, tourner l'hélice à la main pour s'assurer qu'elle ne heurte pas l'orifice ni aucun autre obstacle.
2. Mettre brièvement l'appareil sous tension pour vérifier le sens de rotation de la turbine. Le sens de rotation doit être celui indiqué sur l'autocollant apposé sur l'appareil ou sur la Figure 4.

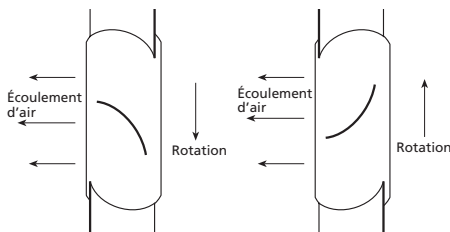


Figure 4

REMARQUE : Sur les installations triphasées, le sens de rotation peut être inversé par l'inversion de deux quelconques des trois fils électriques. Pour les installations monophasées, suivre le schéma de câblage figurant sur le moteur.

IMPORTANT : Le bon sens de rotation de la turbine est essentiel pour éviter de mauvaises performances de soufflage, une surcharge du moteur voire un grillage du moteur.

3. Lorsque le ventilateur est en marche, observer son fonctionnement et vérifier l'absence de bruits inhabituels.
4. Le système étant en marche, mesurer l'intensité de courant (ampères) vers le moteur et la comparer à l'intensité nominale (pleine charge) figurant sur la plaque signalétique pour vérifier si le moteur fonctionne dans des conditions de charge admissibles.
5. Ajuster la vitesse de rotation à l'aide de la poulie à pas variable. Après ce réglage, vérifier l'intensité consommée par le moteur pour éviter sa surcharge.
6. Vérifier la tension de la courroie deux fois durant les premières 24 heures d'utilisation puis régulièrement par la suite. Pour ajuster la tension de la courroie, il suffit de desserrer les quatre vis (deux de chaque côté de la platine de moteur) et de

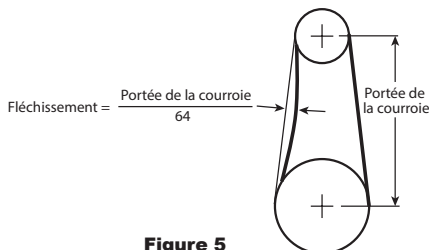


Figure 5

glisser la platine de moteur vers le côté opposé à l'arbre de ventilateur jusqu'à ce que la courroie soit correctement tendue. Sur certains ventilateurs, la visserie de fixation du moteur sur sa platine doit être desserrée pour pouvoir régler la courroie.

Il est très important que les poulies d'entraînement restent correctement alignées lors de ces réglages. Le mauvais alignement des poulies provoque une usure prématurée des courroies, du bruit, des vibrations et une perte de puissance.

IMPORTANT : Ajuster (tendre) la courroie au bout des premières 24 à 48 heures de marche.

7. Garder les ouvertures d'admission et les approches du ventilateur propres et non obstruées.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Symptôme	Cause(s) possible(s)	Action corrective
Le ventilateur ne fonctionne pas	1. Fusible grillé ou disjoncteur ouvert	1. Changer ou réparer
	2. Moteur défectueux	2. Changer ou réparer
	3. Mauvais câblage	3. Couper l'alimentation et contrôler le bon raccordement des câbles
	4. Courroie cassée	4. Changer
	5. Poulie(s) desserrée(s)	5. Contrôler l'alignement et resserrer
	6. Électricité coupée	6. Communiquer avec la compagnie d'électricité
Bruit ou vibration excessifs	1. Courroie trop lâche/tendue	1. Ajuster la tension
	2. Courroie(s) usée(s), grasse(s) ou sale(s)	2. Nettoyer ou changer
	3. Paliers lâches ou défectueux	3. Serrer ou changer
	4. Matières étrangères dans un palier	4. Changer le palier
	5. Poulie mal serrée sur l'arbre	5. Contrôler l'alignement et serrer les vis de calage et/ou les vis de bagues
	6. Hélice desserrée	6. Serrer les vis de calage ou les vis de bague conique
	7. Hélice faussée ou endommagées	7. Changer
	8. Arbre d'hélice faussé	8. Changer
	9. Poulies mal alignées	9. Réaligner
	10. Ventilateur pas solidement ancré	10. Fixer correctement
	11. Hélice déséquilibrée	11. Changer
Débit d'air insuffisant	1. Registre fermé	1. Contrôler/réparer
	2. Vitesse trop lente	2. Vérifier que le moteur est correct
	3. Patinage de la courroie	3. Changer/ajuster la tension
	4. Rotation incorrecte de l'hélice	4. Contrôler le câblage du moteur
	5. Pression statique insuffisante	5. Vérifier les calculs de pression statique, augmenter les tours d'ouverture sur la poulie à PV
Surcharge ou surchauffe du moteur	1. Rotation de l'hélice trop rapide	1. Contrôler l'entraînement, augmenter les tours d'ouverture sur la poulie à PV
	2. Bobinage du moteur en court-circuit	2. Changer le moteur
	3. Rotation incorrecte de l'hélice	3. Contrôler le câblage du moteur
	4. Sur- ou sous-tension secteur	4. Communiquer avec la compagnie d'électricité
	5. Patinage de la courroie	5. Serrer la courroie

ENTRETIEN

⚠ AVERTISSEMENT

Couper et verrouiller la source d'alimentation avant l'entretien.

⚠ ATTENTION

Un nettoyage irrégulier de l'hélice produit un déséquilibre qui provoque des vibrations du ventilateur.

1. Une fois que le ventilateur a été mis en service, il est conseillé de mettre en place un programme d'entretien régulier afin de maintenir la fiabilité et le bon fonctionnement de l'appareil. Les éléments à inclure dans ce programme sont les courroies, les paliers, les boulons et vis de calage, la lubrification et l'élimination de la poussière et la saleté.
2. Vérifier l'absence de bruits inhabituels durant la marche de la tourelle.
3. Contrôler et resserrer régulièrement toute la visserie.
4. Contrôler régulièrement l'état d'usure et la tension de la courroie.

REMARQUE : Lors du changement de courroie, toujours utiliser le même type que celui fourni avec l'appareil.

REMARQUE : Pour changer la courroie, desserrer la visserie de fixation du moteur pour permettre la dépose de la courroie à la main.

⚠ ATTENTION

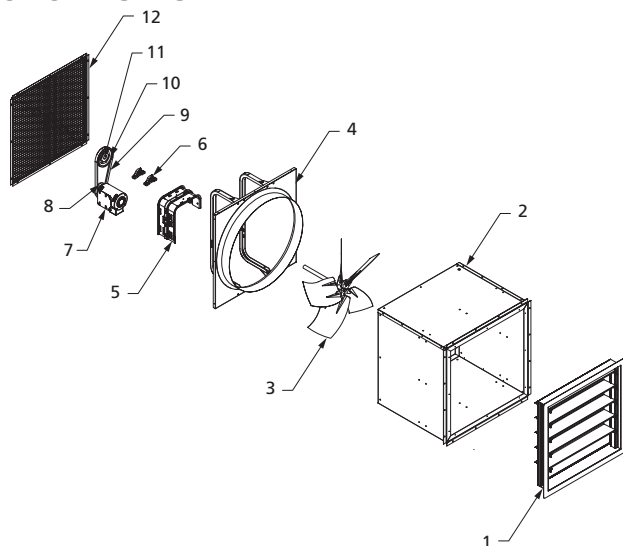
Ne pas forcer sur la courroie pour la poser ou la déposer. Ceci peut causer des ruptures d'armature et une défaillance prématurée de la courroie.

5. Suivre les instructions du fabricant du moteur concernant sa lubrification.
6. Maintenir les paliers propres et bien lubrifiés (le cas échéant). Les paliers sont les pièces mobiles les plus critiques du ventilateur et ils doivent être contrôlés à intervalles réguliers. Le bon serrage des colliers de blocage et des vis de calage devra être vérifié, en plus de celui de la visserie de fixation des paliers sur la platine d'appui.
 - a. Dans un environnement propre et à des températures supérieures à 0 °C et inférieures à 93 °C, les paliers d'arbre de ventilateur à graisseurs doivent être lubrifiés deux fois par an à l'aide d'une graisse au lithium de haute qualité.
 - b. En présence de conditions ambiantes inhabituelles, de températures inférieures à 0 °C ou supérieures à 93 °C, d'humidité ou de contaminants, un graissage plus fréquent sera nécessaire.
 - c. L'appareil étant en marche, ajouter la graisse très lentement au moyen d'une pompe à graisse manuelle jusqu'à ce qu'un léger suintement de graisse apparaisse au niveau du joint. Prendre garde de ne pas déloger le joint sous l'effet d'un excès de graissage ou de pression.

REMARQUE : Les paliers étanches ne nécessitent aucun graissage supplémentaire.

7. Pour les applications critiques, avoir un moteur et des courroies de rechange à disposition.

ILLUSTRATION DES PIÈCES DÉTACHÉES POUR LES CAISSONS D'EXTRACTION MURAUX



LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES POUR LES CAISSONS D'EXTRACTION MURAUX

N° de réf.	Description	Numéro de pièce pour les modèles :					Qté
		1AHB6	1AHB7	1AHB8	1AHB9	1AHD1	
1	Registre antirefoulement	21DR34	21DR34	21DR35	21DR35	21DR36	1
2	Caisson	21DR71	21DR71	21DR72	21DR72	21DR73	1
3	Hélice et arbre	21DR95	21DR95	21DR97	21DR97	21DR99	1
4	Panneau de ventilateur et bâti moteur	21DR50	21DR50	21DR53	21DR53	21DR56	1
5	Platine moteur	21DR77	21DR77	21DR77	21DR78	21DR79	1
6	Palier	21DW60	21DW60	21DT70	21DT70	21DT70	2
7	Moteur	21DT30	21DT31	21DT32	21DT33	21DT34	1
8	Poulie moteur	3X264	3X264	3X264	3X264	3X276	1
9	Courroie	4L340	4L320	1A100	6A146	3X472	1
10	Poulie menée	3X599	3X597	3X602	3X600	3X607	1
11	Bague menée	3X573	3X573	3X576	3X576	3X576	1
12	Grille oiseaux†	21DR44	21DR44	21DR45	21DR45	21DR46	1 / 2
*	Visserie‡	21DR69	21DR69	21DR69	21DR69	21DR69	1

**Pour commander des pièces détachées,
composer le 1-800-Grainger
24 heures par jour – 365 jours par an**

Fournir les informations suivantes :

- Numéro de modèle
- Numéro de série (s'il y en a un)
- Description et numéro de pièce comme indiqué sur la liste des pièces

N° de réf.	Description	Numéro de pièce pour les modèles :					Qté
		1AHD2	1AHD3	1AHD4	1AHD5	1AHD6	
1	Registre antirefoulement	21DR36	21DR37	21DR37	21DR38	21DR38	1
2	Caisson	21DR73	21DR74	21DR74	21DR75	21DR75	1
3	Hélice et arbre	21DR99	21DT02	21DT02	21DT03	21DT03	1
4	Panneau de ventilateur et bâti moteur	21DR56	21DR59	21DR59	21DR61	21DR61	1
5	Platine moteur	21DR79	21DR81	21DR81	21DR81	21DR81	1
6	Palier	21DT70	21DW58	21DW58	21DW58	21DW58	2
7	Moteur	21DX32	21DT34	21DX32	21DT34	21DX33	1
8	Poulie moteur	3X500	3X264	3X500	3X264	3X503	1
9	Courroie	3X621	3X623	3X704	6X569	6L182	1
10	Poulie menée	3X603	3X609	3X607	3X610	3X610	1
11	Bague menée	3X576	3X579	3X579	3X579	3X579	1
12	Grille oiseaux†	21DR46	21DR47	21DR47	21DR48	21DR48	1 / 2
*	Visserie‡	21DR69	21DR70	21DR70	21DR70	21DR70	1

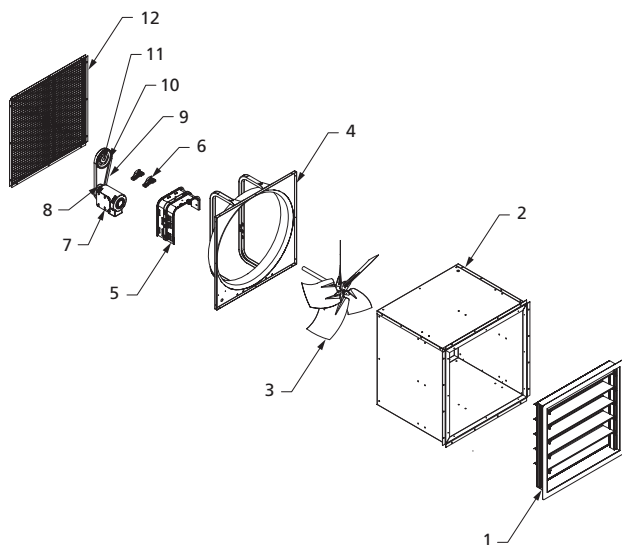
N° de réf.	Description	Numéro de pièce pour les modèles :					Qté
		1AHD7	6LFC2A	6LFC3A	6LFC4A	6LFC5A	
1	Registre antirefoulement	21DR39	21DR37	21DR37	21DR38	21DR38	1
2	Caisson	21DR76	21DR74	21DR74	21DR75	21DR75	1
3	Hélice et arbre	21DT05	36FL74	36FL74	21EA10	21EA10	1
4	Panneau de ventilateur et bâti moteur	21DR64	21DR59	21DR59	21DR61	21DR61	1
5	Platine moteur	21DR84	21DR81	21DR81	21DR81	21DR81	1
6	Palier	21DW58	21DW58	21DW58	21DW58	21DW58	2
7	Moteur	21DW51	6XWJ0	21DW51	6XWJ0	21DW51	1
8	Poulie moteur	3X401	5UHU0	5UHV3	5UHU0	5UHV3	1
9	Courroie	6L182	3X547	1A108	3X625	6A157	1
10	Poulie menée	1W963	5RJG8	5RJG8	5RJG9	5RJG9	1
11	Bague menée	3X579	5UHZ4	5UHZ4	5UHZ4	5UHZ4	1
12	Grille oiseaux†	21DR49	21DR47	21DR47	21DR48	21DR48	1 / 2
*	Visserie‡	21DR70	21DR70	21DR70	21DR70	21DR70	1

* Non représenté.

† Une grille pour oiseaux requise pour les modèles 1AHB6 à 1AHB9 et 1AHD1 à 1AHD4. Deux grilles pour oiseaux requises pour les modèles 1AHD5 à 1AHD7, 6LFC4 à 6LFC5.

‡ La trousse de visserie 21DR69 comprend (12) écrous-freins de 5/16-18 et (12) boulons-freins de 5/16-18 x 3/4. La trousse de visserie 21DR70 comprend (20) écrous-freins de 5/16-18 et (20) boulons-freins de 5/16-18 x 3/4.

ILLUSTRATION DES PIÈCES DÉTACHÉES POUR LES CAISSONS DE SOUFLAGE MURAUX



**Pour commander des pièces détachées,
composer le 1-800-Grainger
24 heures par jour – 365 jours par an**

Fournir les informations suivantes :

- Numéro de modèle
- Numéro de série (s'il y en a un)
- Description et numéro de pièce comme indiqué sur la liste des pièces

LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES POUR LES CAISSONS DE SOUFFLAGE MURAUX

N° de réf.	Description	Numéro de pièce pour les modèles :					Qté
		1AJA7	1AJA8	1AJA9	1AJB1	1RBD8	
1	Registre antirefoulement	21DR40	21DR41	21DR42	21DR43	21DY34	1
2	Caisson	21DR71	21DR72	21DR73	21DR75	21DR76	1
3	Hélice et arbre	21DR96	21DR98	21DT01	21DT04	21DY33	2
4	Panneau de ventilateur et bâti moteur	21DR51	21DR54	21DR57	21DR62	21DY35	1
5	Platine moteur	21DR77	21DR78	21DR79	21DR81	21DR84	1
6	Palier	21DW60	21DT70	21DT70	21DW58	21DW58	1
7	Moteur	21DT30	21DT34	21DX32	21DX33	21DW51	1
8	Poulie moteur	3X276	3X276	3X500	3X500	3X400	1
9	Courroie	6A143	6A146	1A109	3X704	6L182	1
10	Poulie menée	3X600	3X602	3X603	3X608	1W963	1
11	Bague menée	3X573	3X576	3X576	3X579	3X579	1
12	Grille oiseaux†	21DR44	21DR45	21DR46	21DR48	21DR49	1 / 2
*	Visserie‡	21DR69	21DR69	21DR69	21DR70	21DR70	1

* Non représenté.

† Une grille pour oiseaux requise pour les modèles 1AJA7 à 1AJA9. Deux grilles pour oiseaux requises pour les modèles 1AJB1 à 1RBD8.

‡ La trousse de visserie 21DR69 comprend (12) écrous-freins de 5/16-18 et (12) boulons-freins de 5/16-18 x 3/4. La trousse de visserie 21DR70 comprend (20) écrous-freins de 5/16-18 et (20) boulons-freins de 5/16-18 x 3/4.

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN FOURNIE PAR DAYTON

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN FOURNIE PAR DAYTON. Tous les modèles de produits Dayton® couverts dans ce manuel sont garantis par Dayton Electric Mfg. Co. (« Dayton ») au premier utilisateur contre tout défaut de fabrication ou de matériau, dans des conditions d'utilisation normales durant un an à compter de la date d'achat. Si le produit Dayton fait partie d'un ensemble, seul le composant du produit présentant un défaut est couvert par la présente garantie. Tout produit ou toute pièce présentant un défaut de fabrication ou de matériau et retourné(e) à un centre de service agréé désigné par Dayton ou par un représentant désigné de Dayton, port payé, sera à titre de recours exclusif, réparé(e) ou remplacé(e) par un produit neuf ou une pièce neuve, ou par un produit ou une pièce remis à neuf d'utilité égale, ou fera l'objet d'un remboursement intégral, au choix de Dayton ou d'un représentant désigné de Dayton, sans frais. Voir les procédures de réclamation sous garantie limitée sous la rubrique « Service de garantie » ci-après. La présente garantie est annulée en cas de preuve de mésusage, de réparation défectueuse, d'installation défectueuse, d'utilisation abusive ou de modification. La présente garantie ne couvre pas l'usure normale des produits Dayton ou des composants de ces produits, ou des produits ou des composants de ces produits qui sont consommables durant une utilisation normale. La présente garantie limitée donne aux acheteurs des droits spécifiques et il est également possible de bénéficier d'autres droits qui varient selon les juridictions.

CLAUSES D'EXONÉRATION DE GARANTIE ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUS LES CLIENTS POUR TOUS LES PRODUITS

LIMITES DE RESPONSABILITÉ. DANS LA MESURE PERMISE AU TITRE DE LA LOI APPLICABLE, DAYTON DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE ET INDIRECT. LA RESPONSABILITÉ DE DAYTON EST DANS TOUS LES CAS LIMITÉE ET NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE GARANTIE. DAYTON S'EST DILIGEMMENT EFFORCÉE D'ILLUSTRE ET DE DÉCRIRE DE MANIÈRE EXACTE LES PRODUITS DE CETTE BROCHURE. CEPENDANT, CES ILLUSTRATIONS ET CES DESCRIPTIONS NE SONT DONNÉES QU'À TITRE D'IDENTIFICATION ET NE GARANTISSENT PAS EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT QUE LES PRODUITS SONT DE QUALITÉ MARCHANDE OU ADAPTÉS À UN USAGE PARTICULIER, OU QU'ILS SERONT NECESSAIREMENT CONFORMES AUX ILLUSTRATIONS OU AUX DESCRIPTIONS FOURNIES. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES CI-DESSOUS, AUCUNE GARANTIE OU AFFIRMATION DE FAIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, AUTRE QUE CELLE ÉNONCÉE À LA RUBRIQUE « GARANTIE LIMITÉE » CI-DESSUS, N'EST FOURNIE OU AUTORISÉE PAR DAYTON.

CONFORMITÉ DU PRODUIT. DANS DE NOMBREUSES JURIDICTIONS, LES CODES ET LES RÉGLEMENTATIONS QUI RÉGISSENT LES VENTES, LA CONSTRUCTION, L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DE PRODUITS POUR CERTAINS USAGES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS DE CEUX DE RÉGIONS AVOISINANTES. BIEN QUE DAYTON SE SOIT EFFORCÉE DE RENDRE SES PRODUITS CONFORMES À CES CODES, LA SOCIÉTÉ NE PEUT EN GARANTIR LA CONFORMITÉ ET NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE LA MANIÈRE DONT LES PRODUITS SONT INSTALLÉS OU UTILISÉS. AVANT D'ACHETER ET D'UTILISER UN PRODUIT, IL EST CONSEILLÉ D'ÉtudIER LES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ/CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES AINSI QUE LES CODES ET RÉGLEMENTATIONS NATIONAUX ET LOCAUX APPLICABLES, ET DE S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ À CES CODES DE CES PRODUITS, DE LEUR INSTALLATION ET DE LEUR UTILISATION.

CONSOMMATEURS SEULEMENT. CERTAINS ASPECTS DES DÉNIS DE GARANTIE NE SONT PAS APPLICABLES AUX PRODUITS DE CONSOMMATION VENDUS AUX CONSOMMATEURS; (A) CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION SUSMENTIONNÉE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS; (B) EN OUTRE, CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS DE LIMITE SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, PAR CONSÉQUENT LA LIMITE SUSMENTIONNÉE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS; ET (C) EN VERTU DE LA LOI, DURANT LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER APPLICABLE AUX PRODUITS DE CONSOMMATION ACHETÉS PAR DES CONSOMMATEURS, EST SUSCEPTIBLE DE NE PAS POUVOIR ÊTRE EXCLUE OU AUTREMENT DÉNIÉE.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE SEULEMENT AUX ACHETEURS AUX ÉTATS-UNIS POUR UNE LIVRAISON À L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS.

SERVICE DE GARANTIE

Pour obtenir le service de garantie si le produit couvert a été acheté directement auprès de W.W. Grainger, Inc. (« Grainger »), (i) écrire, téléphoner à la succursale ou visiter la succursale locale de Grainger auprès de laquelle le produit a été acheté ou une autre succursale de Grainger à proximité (consulter le site www.grainger.com pour obtenir la liste des succursales de Grainger); ou (ii) communiquer avec Grainger en se rendant sur le site www.grainger.com et en cliquant sur le lien « Contact Us » en haut de la page, puis sur le lien « Email us »; ou (iii) appeler le service clientèle (sans frais) en composant le 1-888-361-8649. Pour obtenir le service de garantie si le produit couvert a été acheté auprès d'un autre distributeur ou d'un autre détaillant, (i) se rendre sur le site www.grainger.com pour obtenir le service de garantie; (ii) écrire, téléphoner à une succursale ou visiter une succursale de Grainger à proximité; ou (iii) appeler le service clientèle (sans frais) en composant le 1-888-361-8649. Dans tous les cas, il sera nécessaire de fournir dans la mesure du possible, la date d'achat, le numéro d'origine de la facture, le numéro de stock, une description du défaut et tout autre élément spécifié en vertu de la présente garantie limitée d'un an de Dayton. Il sera peut-être exigé de renvoyer le produit moyennant certains frais pour qu'il soit vérifié. Il est possible d'obtenir un suivi quant aux vérifications et aux modifications en cours par les moyens indiqués. Le titre et le risque de perte passe de l'acheteur au transporteur public lors de la livraison, par conséquent si le produit est endommagé pendant son transport, toute réclamation doit être déposée auprès du transporteur, et non pas auprès du détaillant, Grainger ou Dayton. Pour toute information sur la garantie concernant les acheteurs et/ou une livraison à l'extérieur des États-Unis, utiliser les informations de contact suivantes applicables :

**Dayton Electric Mfg. Co.,
100 Grainger Parkway, Lake Forest, IL 60045 États-Unis
ou composer le +1-888-361-8649**